

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Loi Duplomb 2 : les apiculteurs dénoncent un passage en force au détriment des abeilles et des citoyens**

Alors que des millions de citoyens se sont exprimés contre le retour de certains pesticides, les apiculteurs alertent aujourd'hui sur une tentative de passage en force autour de la loi dite "Duplomb 2". La Fédération Française des Apiculteurs Professionnels appelle ainsi à un débat parlementaire transparent, au respect de l'avis citoyen et à la protection effective des pollinisateurs et de la santé publique.

Selon plusieurs éléments rendus publics ces derniers jours, le texte pourrait être réintroduit dans un projet de loi agricole plus large, contournant ainsi un véritable débat démocratique. Cette méthode suscite une vive inquiétude dans la profession apicole. La protection de la souveraineté alimentaire ne peut pas se faire au détriment de celle des populations et des pollinisateurs.



#### *Intoxication des abeilles aux pesticides*

« Ce passage en force est incompréhensible alors même que nous, agriculteurs, subissons de pleins fouets l'effet de ces pesticides. L'incompréhension est totale ! » (Flore Savary, apicultrice)

Contrairement à la première loi Duplomb, qui concernait principalement des cultures comme la betterave ou la noisette — cette nouvelle version toucherait des cultures comme la pomme ou la cerise, où l'intervention des pollinisateurs est essentielle. Les substances concernées, dont certaines ont été restreintes en raison de leurs impacts sur les insectes pollinisateurs, représentent un risque direct pour les abeilles, essentielles à la pollinisation et à la sécurité alimentaire. Les apiculteurs sont conscients de la gravité de la situation financière des agriculteurs d'autres filières. Ils dénoncent ce grossier raccourci qui met en balance l'utilisation de produits phytosanitaires (quelques pourcents des facteurs de rendement) et les résultats économiques. « Alors que les vrais problèmes se situent au niveau des prix de vente des productions, des marges des intermédiaires notamment... A qui profite cette grossière diversion ? » (Florent Caullireau, apiculteur)

Les apiculteurs demandent à être entendus avant toute nouvelle décision engageant l'avenir de leur profession et de la biodiversité.

*La FFAP est indépendante de tous autres syndicats et représente des apiculteurs professionnels, solidaires, respectueux du vivant, innovants et capable d'adaptations.*

Contact Presse : Aurore Lhotte [contact@apipro-ffap.fr](mailto:contact@apipro-ffap.fr) 06 44 79 72 47